

L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

N°80 du 1^{er} juillet 2019

UNE

TABLEAU DE BORD EUROPÉEN DE L'INNOVATION : LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES BIEN PLACÉE



Copyright EC

Publié le 17 juin par la Commission européenne, ce tableau de bord compare la performance d'innovation des Etats membres, mais aussi des Régions.

Le tableau de bord européen de l'innovation fournit une analyse comparative des performances en matière d'innovation dans les pays de l'UE, les autres pays européens et les pays voisins. Il évalue les forces et faiblesses relatives des systèmes d'innovation nationaux et aide les pays à identifier les domaines sur lesquels ils doivent agir.

Le tableau de bord de l'innovation régionale est une extension régionale de cette analyse. Il évalue la performance des régions européennes en matière d'innovation sur la base d'un nombre limité d'indicateurs. La dernière édition de ce rapport biennal a également été publiée le 17 juin 2019. La Région Auvergne-Rhône-Alpes y apparaît très bien placée en tant qu'« innovateur fort + » (« Strong Innovator + ») avec une performance notable sur le nombre de ses brevets.



ARTICLES

LES RÉGIONS ET LES VILLES EUROPÉENNES PRÉSENTENT LEURS PROPOSITIONS POUR RÉFORMER L'UNION EUROPÉENNE



Le Comité des Régions, assemblée composée de représentants élus aux niveaux régional et local, fait des propositions pour ancrer davantage les politiques européennes au niveau territorial.

Publié le 11 juin 2019, avant l'adoption par le Conseil européen des 20 et 21 juin de [l'agenda stratégique de l'UE pour 2019-2024](#), le [document](#) du Comité des Régions intitulé « Travailler ensemble pour rapprocher l'UE de ses citoyens » pose trois principes clés pour les 5 prochaines années.

Le premier renvoie au concept de « *subsidiarité active* » qui vise à renforcer la participation des autorités locales et régionales et des Parlements nationaux dans le processus décisionnel européen. Le second principe est celui de « *gouvernance multi-niveaux* », dont l'objectif est de rassembler tous les niveaux de gouvernance pour construire le futur de l'UE. Enfin, la notion de « *dialogue permanent* » entre l'Union et les citoyens européens est également introduite. Le Comité des Régions avance toute une série de propositions ambitieuses se déclinant dans les domaines social, commercial, numérique ou bien encore environnemental. La question des valeurs est également abordée. Une [résolution](#) a été adoptée lors de la session plénière des 26 et 27 juin détaillant les propositions de l'assemblée consultative des Régions et des Villes pour la nouvelle législature 2019-2024.

LA COMMISSION A PUBLIÉ LES PERFORMANCES NUMÉRIQUES ANNUELLES DE L'UNION EUROPÉENNE



L'index de la société et de l'économie numériques 2019 (DESI) et le nouvel indicateur sur les femmes dans le numérique (WiD) montrent que les États membres ont encore des progrès à faire pour améliorer leurs performances numériques.

La Finlande, la Suède et les Pays-Bas sont les États les plus performants selon [le DESI 2019](#) publié par la Commission le 11 juin dernier. Si des investissements ciblés combinés à des politiques numériques solides peuvent améliorer la performance des différents pays de manière significative, les plus grandes économies de l'UE ne figurent pas parmi les meilleurs élèves. Il est donc nécessaire selon la Commission que le rythme de la transformation numérique s'accélère pour que l'UE reste compétitive au niveau mondial.

En outre, les Européens ont encore des progrès à faire pour améliorer leurs compétences puisque 43% d'entre eux ne disposent pas de compétences numériques de base. A noter par ailleurs que si les entreprises font une large place au numérique, le commerce électronique se développe lentement. Enfin, si on s'intéresse aux performances globales de la France, elle est classée seizième et ne dépasse la moyenne européenne que sur les services publics numériques.

Le [tableau de bord consacré aux femmes dans le monde numérique \(WiD\)](#) témoigne quant à lui de la convergence entre compétitivité numérique et meilleurs résultats en matière de participation des femmes à l'économie numérique (Finlande, Suède, Luxembourg et Danemark se distinguent). Il révèle par ailleurs que les femmes représentent seulement 17 % des spécialistes des TIC et gagnent encore 19 % de moins que les hommes. Des progrès restent à faire également dans les "sciences, technologie, ingénierie et mathématiques" (STEM) où seules 34% des diplômés sont des femmes.

REGIOSTARS : VOTEZ POUR LES PROJETS D'Auvergne-Rhône-Alpes



Plusieurs acteurs du territoire ont présenté leur projet dans le cadre des [Regiostars 2019](#). Aidez-les à remporter le prix du public en votant pour eux !

Quatre projets d'acteurs du territoire dont nous avons eu connaissance participent aux Regiostars, la compétition annuelle européenne qui récompense les projets régionaux les plus innovants financés par les Fonds structurels.

Le premier projet est financé par le [programme opérationnel FEDER Auvergne](#) : il s'agit du projet « St-Jean : le futur des friches urbaines » à Clermont-Ferrand figurant dans la [catégorie 4](#) (« construire des villes résilientes au changement climatique »). Deux autres sont soutenus par le [programme Interreg franco-italien Alcotra](#) et visent la modernisation des services de santé, il s'agit de [Action4Vision](#) et [e-Rés@mont](#). Enfin, le dernier « [Autonomie 2020](#) » est un projet financé par [Interreg Franco-Suisse](#) qui figure également dans la catégorie « [moderniser les services de santé](#) ».

Cinq prix seront remis en octobre en plus d'un [prix décerné par le public](#). Pour participer et permettre aux projets de recevoir le maximum de votes, il suffit de « liker » les projets jusqu'au 9 juillet.

VILLES VERTES EUROPÉENNES : LES LAURÉATES DÉVOILÉES



Les gagnants de la Capitale verte 2021 et de la feuille verte 2020 ont été annoncés.

Copyright EC

Elles étaient 3 présélectionnées pour les auditions finales, dont 2 Françaises, Lille et Strasbourg, c'est finalement Lathi, ville finlandaise qui a été [désignée le 20 juin](#) Capitale verte européenne 2021. Quant à la feuille verte 2020, comme de coutume, 2 villes ont été sélectionnées : Limerick (Irlande) et

Malines (Belgique). Pour rappel [l'appel à candidatures](#) pour la capitale verte 2022 et la feuille verte 2021 est ouvert jusqu'au 14 octobre.

Plus d'informations sur les capitales et feuilles vertes européennes, c'est [ici](#).

DE NOUVEAUX PROJETS PILOTES POUR LE SECTEUR CULTUREL



Des opportunités pour les structures et industries culturelles et créatives.

La Commission européenne vient de lancer [le deuxième appel à propositions du projet pilote « FLIP »](#) pour les industries culturelles et créatives. L'objectif est d'explorer des activités visant à combler le fossé entre, d'une part, l'éducation au patrimoine culturel et le développement de compétences et, d'autre part, le marché du travail, en encourageant en particulier les liens avec le secteur de la création, les industries mais aussi les "tiers lieux" (pôles créatifs, espaces de production, fab-labs, centres culturels...). Un seul projet sera sélectionné, doté d'un maximum de 1 050 000 euros. La date limite est le 12 août. Les résultats de l'appel 2018 sont disponibles [ici](#).

Un [autre appel à projets intitulé « makers mobility »](#) est une première étape vers la mise au point d'un cadre européen pour la mobilité ainsi que l'échange de bonnes pratiques. L'objectif général est de définir et de tester des politiques et des actions en faveur de la mobilité et des échanges d'expérience entre les industries de la culture et de la création, les pôles créatifs, les espaces de production, les fab-labs afin de favoriser l'apprentissage formel et non formel et le développement des compétences de manière intersectorielle. Un seul projet sera sélectionné pour un montant de 350 000 euros. La date limite est le 12 août.

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE CESE LANCE UN PRIX POUR SOUTENIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le [Comité économique et social européen](#) lance l'édition 2019 de son prix de la société civile. Il s'agit cette année d'un [prix « pour davantage de femmes dans la société et l'économie européennes »](#). Seront soutenus des projets et initiatives innovants visant à favoriser l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, leur égalité de traitement dans toutes les sphères de la vie économique et sociale et à combattre discriminations et ségrégations. Le premier prix sera récompensé de 14 000 euros, les 4 suivants de 9000 euros. Date limite pour candidater : le 06/09/2019.

CANDIDATEZ À L'ÉDITION 2019 DES PRIX EUROPÉENS CIVITAS !

Les prix européens CIVITAS récompensent les villes pour leurs projets de mobilité urbaine les plus ambitieux, innovants et réussis. Ce prix, ouvert dans quatre catégories, est l'opportunité pour les villes de montrer leur excellence dans ce domaine, à la fois en matière d'élaboration des politiques et de l'exécution de ces mesures. La date limite pour [candidater](#) est le 19 juillet.



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Vous cherchez un financement dans le domaine de la culture ?

De nouveaux appels à propositions ont été publiés. Retrouvez les [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



DICO DE L'EUROPE

NEUTRALITÉ CARBONE

Dans le prolongement de l'[accord de Paris](#), la Commission européenne a présenté un [projet](#) englobant l'ensemble de ses politiques et visant à atteindre la « neutralité carbone ». Pour mémoire, il s'agit d'un équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine et les actions entreprises par l'homme pour le retrait de ces gaz. Le sujet a été évoqué lors du [dernier Conseil](#) des chefs d'État ou de gouvernement de l'Union, mais la position de quatre Etats membres, dont les économies sont encore très tributaires du charbon, n'a pas permis de fixer une date pour la neutralité climatique de l'Union.



BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



RÉSULTATS DU DERNIER COMITÉ DE SUIVI INTERREG FRANCE-SUISSE

Un projet porté par la Région figure parmi les projets sélectionnés par le Comité de suivi du [programme INTERREG France-Suisse](#) qui s'est réuni le 20 juin à Evian-les Bains.

17 projets étaient présentés pour un budget global de 43 millions d'euros et 12,94 millions d'euros de FEDER. Parmi ceux-ci, 10 impliquaient des acteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, pour un budget global de 21,4 millions d'euros et 6,03 millions d'euros de FEDER. Le Comité a émis un avis favorable pour 10 projets, un avis défavorable pour 1 projet et 4 projets ont été ajournés, soit une programmation de FEDER de 7,1 millions d'euros.

Au niveau du bassin lémanique, 7 projets ont été programmés pour une enveloppe FEDER de 4,9 millions d'euros. Ils s'inscrivent dans des thématiques variées, telles que l'innovation, la culture, le tourisme, la formation et la mobilité durable. La Région Auvergne-Rhône-Alpes est chef de file de l'un de ces projets aux côtés d'Annemasse Agglo et du Canton de Genève : UNIRESO 2.0. Ce projet porte sur le développement d'une billettique transfrontalière et interopérable pour le Léman Express dont le lancement est prévu pour cette fin d'année.



SRESRI : LA RÉGION FAIT LE BILAN EN PRÉSENCE DE LA DG REGIO

Deux ans après le vote du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ([SRESRI](#)) en février 2017, la Région a réuni le 21 juin à l'Hôtel de Région à Lyon l'ensemble des acteurs régionaux pour un bilan, en présence d'un représentant de la Commission européenne.

Cet événement fut l'occasion de faire le point sur les orientations et politiques menées dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et d'annoncer le nouveau plan d'actions qui sera porté jusqu'en 2021 avec notamment 3 nouvelles mesures : développer la culture scientifique, technique et industrielle ; intensifier le transfert de connaissances vers l'entreprise et mettre en place un module de sensibilisation à l'intelligence artificielle.

Depuis 2016, la Région a investi plus de 441 millions d'euros dans ce domaine et Yannick Neuder, Vice-président de la Région délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche, à l'Innovation et aux Fonds européens a rappelé également l'importance de l'effet levier des fonds FEDER avec 153 millions d'euros mobilisés sur la programmation 2014-2020. C'est aussi le message porté lors des échanges par Peter Berkowitz responsable de l'Unité « croissance intelligente et durable » au sein de la [Direction générale Politique Régionale et urbaine de la Commission européenne](#), qui a souligné le rôle de la politique européenne de cohésion en appui au développement de l'innovation dans les territoires.

NOTRE RÉGION À BRUXELLES



SEMAINE EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE DURABLE : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES MOBILISÉE

Deux projets ont été présentés à Bruxelles à l'occasion de cette manifestation organisée par la Commission Européenne.

La [Semaine européenne de l'énergie durable](#) (EUSEW) est le plus grand évènement consacré aux énergies renouvelables et à l'utilisation efficace de l'énergie en Europe. [Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement](#) y organisait le 19 juin une conférence pour présenter le projet [projet IMEAS](#) financé par le programme INTERREG Espace Alpin.

Le 20 juin, c'est le [projet européen Zero Emissions Valley](#) et la stratégie hydrogène de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui ont été mis à l'honneur lors d'une table ronde intitulée "comment les vallées de l'hydrogène peuvent contribuer à la croissance économique en Europe" en lien avec la Commission européenne et le [FCHJU](#).

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)